

MISCELLANEA

Un recueil de questions annoté par S. Bonaventure. — Plus d'une fois l'attention des médiévistes s'est portée sur le MS. 138 de la bibliothèque communale d'Assise. Les éditeurs de Quaracchi⁽¹⁾ et le P. Pelster⁽²⁾ ont signalé tout spécialement son importance pour la solution du problème si complexe de la Somme d'Alexandre de Halès. Comme les trois premières parties de celle-ci⁽³⁾, l'énorme collection de questions anonymes est un précieux témoin de l'état des doctrines théologiques entre 1235 et 1250. Nous y trouvons en effet des questions disputées ou des fragments de commentaires du Dominicain Guerric, des Franciscains Alexandre de Halès, Jean de la Rochelle, Eudes Rigaud, Guillaume de Méliton, Richard de Cornouailles, Adam de Marisco⁽⁴⁾; des Maîtres séculiers Guiard de Laon, Gauthier de Château-Thierry, Etienne de Poligny, Robert Grosseteste. Une étude à fond de ce MS. permettra sans doute un jour d'y retrouver les questions de plusieurs autres Maîtres connus ou inconnus. Son importance, s'accroît encore d'un fait que nous avons signalé dans un article récent sur le MS. 186 de la Bibliothèque d'Assise, *Un brouillon autographe de S. Bonaventure sur le Commentaire des sentences*⁽⁵⁾.

I. S. Bonaventure s'est servi du MS. Assise 138. Cela résulte 1) de 35 notes, éparses dans tout le codex, qu'une comparaison avec l'Assise 186 autorise à déclarer venir de sa propre main. Dans l'un et l'autre MS., on trouve en effet la même écriture fine, souple, serrée, d'allure rapide et fortement cursive; les *s*, les *p*, les *quid* si caractéristiques, les phrases précédées toujours du signe ¶; enfin les mêmes abréviations. Ces notes se trouvent aux folios 2a, 64r, 70c, 73r, 78rv, 79v, 80v, 81rv, 105r, 112rv, 116r, 128v, 129r, 135rv, 136r, 137r, 138v, 145v, 157r, 162v, 165v, 194d, 195d, 217c ?, 263c, 266b, 270r, 272v, 273v, 278rv, 279v, 285v, 286v. — 2) La première table d'Assise 186 (ff. 33v-34r) est de la main qui numérotait les questions du 138 dans le corps du MS. lui-même. — 3) La note marginale du folio 266r est terminée par deux lettres emmêlées, de forme bizarre : *FB*, ou *fB* que tout porte à interpréter : fr. *Bonaventura*.

⁽¹⁾ *Alexandri Hal. Summa theol.*, I, p. xliia; II, p. lxiiia; III, p. lvia.

⁽²⁾ *Literargeschichtliches zur Pariser theologischen Schule aus den Jahren 1230 bis 1256*, dans *Scholastik*, V (1930), 48ss., 63ss.; *Forschungen zur Quellenliteratur in der Zeit des Alexander von Hales*, *ibid.*, VI (1931), 321-53.

⁽³⁾ Abstraction faite du *De coniuncto*, qui semble plus tardif.

⁽⁴⁾ Fol. 261v : *Qd̄ de fluxu et refluxu maris a magro. A. oxon̄. in scolis suis determinata.*

⁽⁵⁾ *Etudes Franciscaines*, XLIV (1932), 633-55; XLV, 59-82, surtout 79.

II. S. Bonaventure a probablement connu le 138 dans son état actuel. Celui-ci en effet se compose de quatre parties caractérisées par une écriture spéciale : ff. 2r-270r, questions anonymes de Maîtres parisiens ; ff. 270v-285v, questions ou traités d'origine anglaise pour la plupart (Grosseteste, Richard de Cornouailles, Adam de Marisco) ; ff. 286r-291v, deux questions de Gauthier de Château-Thierry ; f. 292rv, *De archa in mente* selon R. de Cornouailles. Les deux points extrêmes annotés sont les ff. 2a et 286v. La dernière partie, la seule qui ne soit point annotée, fait partie du même fascicule que la troisième, et dans la deuxième nous avons déjà de longs extraits du célèbre auteur anglais. M. Little ⁽¹⁾ et M. Gilson ⁽²⁾ ont déjà mis en relief l'influence sur S. Bonaventure des doctrines de Grosseteste et de R. de Cornouailles. Cette influence anglaise est manifeste également dans le *De coniuncto*, partie intégrante de la Somme d'Alexandre de Halès. R. de Cornouailles, qui connaît la Somme et en cite de larges extraits, doit y être pour quelque chose.

III. Assise 138 semble avoir été transcrite pour l'usage du fr. Bonaventure. — Aucune note ne nous l'affirme, mais on peut le déduire de la première ligne de la question *De matrimonio*, fol. 137r. Cette ligne est de la main de Bonaventure : *De matrimonio q^r. et primo utrum hoc sacramentum habeat unum signatum, (significatum ?), vel plura*. Le scribe a continué : *et si plura, quid sit principalius* etc.... Détail curieux : Bonaventure a écrit sur la première raie au minium que le scribe ou copiste laisse toujours intacte. Il veillait donc à la transcription de ce MS. dès avant que le scribe n'eût commencé cette question et par conséquent celles qui occupent les folios 137r-270r, écrites par le même scribe. Peut-on étendre cette conclusion à toutes les questions qui précèdent ? Rien ne s'y oppose, selon nous ⁽³⁾.

IV. Les notes de la main de Bonaventure peuvent se répartir en trois groupes : 1) Corrections du texte : f. 70c, remplissage d'un vide laissé par le scribe, dans la question *De mendacio*, d'Al. de H. ; 194d. et 195d, correction d'un bourdon et d'une expression dans la Q^o *de infidelitate* de J. de la Rochelle ; 278v, deux corrections dans un traité que nous croyons être de R. de Cornouailles. Ce traité est aussi annoté aux ff. 278b et d et 279c.

2) Des attributions de questions : f. 116r, Q^o *guerrici* (*De resurrectione*) ; f. 165d, Q^o *quiardi* (*An peccata dimissa redeant*). Assise 186 f. 120c, renvoie formellement à cette question, ce qui est une preuve de plus de la légitimité de nos observations sur l'un et l'autre codex du Sacro Convento. Guerric par ailleurs est cité dans le 186 aux ff. 12b (*De prophetia*), 25b (*De miraculis*), 72a (*De numero sacram. legis naturae*)

⁽¹⁾ Was St. Bonaventura a student in Oxford? His visit to England in 1259, dans AFH XIX (1926), 289ss.

⁽²⁾ La philosophie de S. Bonaventure, Paris 1924, 263-71.

⁽³⁾ Dans Assise 138 comme dans Assise 186, les phrases débutent presque toujours par le même signe ¶.

3) Des schémas et des ébauches de questions, comme on en trouve un grand nombre dans le 186. La plupart sont en tout ou en partie lisibles. Voici les questions annotées : *De patientia* (Al. de H.), f. 2a ; *De ecclesia bonorum et malorum*, f. 64v ; *De virginitate* (Al. de H.), f. 73r ; *De hiis que fiunt in adventu ad iudicium*, ff. 78rv, 79v, 80v, 81rv, 105r ; *De confessione*, f. 128v, 129r ; *De matrimonio*, 135rv, 136r, 137r, 138v ; *De excommunicatione*, f. 145v ; *De resurrectione*, f. 112rv ; *De matrimonio in V. L.*, f. 157r ; *De dotibus*, f. 162v ; *De compositione in angelis* (R. Rufus), f. 263c ; *De poenis*, f. 266b (signée F ou fB) ; *De statu in patria*, f. 270r ; *De scientia Dei* (Al. de H. ?), f. 272v et 273v ; traité anonyme d'un auteur anglais, f. 278b et 279v ; *De réconciliatione fraterna* (G. de Château-Thierry), f. 286r. Le f. 285v est couvert à moitié de notes écrites au crayon, à peine lisibles. Généralement, ces schémas et ces notes portent sur la question correspondante. Toutefois, il est certain que les annotations du folio 73r sur le *De virginitate* se continuent au bas d'une question *De ultimo iudicio*, f. 80v. On y lit en effet : *Item, ... concilium do tanquam misericordiam consecutus a dño, etc. Item, exemplo dñi Jhu. Item, matth. xiii^o: in glossa.... Item, exemplo johannis evangeliste ? Item, exemplo johannis baptiste ; item, exemplo Abel de quo.... Item, castitas est bonum ; etc. Item castitati viduali fructus sexagesimus....*

L'importance du 138 se trouve donc accrue du fait de son utilisation par S. Bonaventure. Désormais son étude s'impose, ainsi que celle d'Assise 186, à qui voudra étudier les sources des oeuvres du Docteur Séraphique. Notons en terminant que ces deux MSS. dans l'ancienne bibliothèque secrète se trouvaient l'un près de l'autre (1).

P. François-Marie Henquinet, O. F. M.

Commendatio SS. Bernardini Senensis et Ioannis de Capistrano ac B. Matthaei ab Agrigento (1425). — Inter supplicationes Martino V anno 1425, anno scilicet octavo pontificatus eius, praesentatas invenitur una in favorem S. Bernardini de Senis eiusque praedilectorum illustriumque sociorum atque Smi Nominis Iesu praeconum S. Ioannis de Capistrano et B. Matthaei de Gimmara seu de Sicilia et nunc communiis de Agrigento, ob sedem eius episcopalem (1442-1445), nuncupati.

Oblata fuit supplicatio a nobilissimo viro Guido Antonio, septimo comite Urbinatensi (2), ut praedictis tribus sanctis Fratribus Minoribus et verbi Dei famosis concionatoribus eorumque sociis concederentur a Pontifice aliquae facultates spirituales, vi quarum possent ubicumque absque alterius licentia et impedimento praedicare, confessiones fidei audire eosque a peccatis omnibus, exclusis reservatis speciali modo Sedi Apostolicae, absolvere et ab irregularitatibus dispensare. Haec omnia concessit ad biennium Martinus V die 18 maii 1425, proprio

(1) Cf. *Etudes Franc.*, XLIV (1932), p. 636.

(2) De hoc comite cf. Filippo Ugolini, *Storia dei conti e duchi d'Urbino I*, Firenze 1859, 203-76 ; P. Carlo Grossi, *Degli uomini illustri d'Urbino*, Urbino 1856, 24 ; *Archivio Storico Italiano I*, 1855, 201.